

Commune de SAINT-FAUST
Pyrénées-Atlantiques

N°20260527.02

Extrait du Procès-verbal des Délibérations
Du Conseil Municipal du 27 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le 27 mai à 18h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 22 mai 2026, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **M. Serge CHOURRE**, Maire.

Présents : Herve WALLEZ, Victoire MAHIEU, Sébastien MAJESTE, Audrey BURGUE, Cédric HERARD, Julie CASEMAYOU, Bruno BERNOS, Hélène GUIRAL, Vincent MATHY, Sylvie VALLAT, Mathieu PEYROUTET

Absents :

Absent mais ayant donné pouvoir :

Christine FLORAS a donné pouvoir à Cédric HERARD

Christophe BLANCHET a donné pouvoir à Mathieu PEYROUTET

Camille BAZAILLACQ a donné pouvoir à Victoire MAHIEU

Secrétaire de séance : Herve WALLEZ

Début de séance : 18 h 12

Objet : VOTE d'une subvention à la commune d'ARTIGUELOUVE pour l'installation d'une climatisation au SIVOM

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune s'est engagée avec les autres communes adhérentes le 28 janvier 2026 DEL 08/26, auprès du SIVOM pour la participation à la mise en place d'une climatisation.

Le Conseil Municipal, a ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré avec 6 voix « Pour » 5 abstentions et 4 voix « Contre ».

DECIDE le montant de la subvention pour la Commune d'Artiguelouve comme suit :

Clim ALSH : devis 20730 €

Communes						
ARTIGUELOUVE	Arbus	Lorcin	Arthez	BE	VERIC	
34,75	19,75	22,00	11,75	11,75	100%	
Montant €	7 203,63 €	4 091,13 €	4 560,60 €	2 435,78 €	2 435,78 €	20 730,00 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Serge CHOURRE.

